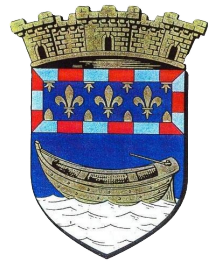


novembre 2024

N°209

LE CANARD DES VALERICAINS



ÉDITO

Les jours raccourcissent, les températures chutent doucement, et Saint-Valery-sur-Somme commence à se draper de lumières pour célébrer la fin de l'année et le début d'une nouvelle. Cette période de transition est un moment privilégié pour faire le bilan des réalisations passées tout en se tournant vers l'avenir.

Héritage et continuité se mêlent dans nos projets, à l'image de la Soirée des Trophées Valericains que nous créons et qui s'inscrit dans la lignée de nos anciens Trophées Sportifs qui valorisaient nos athlètes et bénévoles locaux il y a quelques années.

En 2025, ce rendez-vous évolue pour récompenser plus largement celles et ceux qui œuvrent, dans tous les domaines, au dynamisme et au rayonnement de notre commune. Le choix du dernier vendredi de février pour cette cérémonie n'est pas dû au hasard : c'est à cette date, qu'en février dernier, nous lançons le coup d'envoi de l'année olympique à Saint-Valery-sur-Somme en présence de nos ambassadeurs. Ce sera désormais un rendez-vous annuel pour saluer l'engagement et l'excellence des Valericains. Vous pourrez en apprendre davantage à l'intérieur de ce journal.

Dans ce Canard également, découvrez la mise en place d'ateliers numériques gratuits dès le début d'année prochaine. Ouverts à tous, ils vous permettront d'appréhender ou d'approfondir l'utilisation des ordinateurs, des logiciels de bureautique, ou encore de naviguer en toute sécurité sur Internet. Une rencontre avec l'organisme formateur Esprit Ouvert est prévue le 12 décembre à l'Entrepôt des Sels où nous pourrions vous en dire davantage.

Enfin, décembre est synonyme de magie et de fêtes. L'ouverture du Marché de Noël, ce samedi 30 novembre, marquera le début des festivités hivernales à Saint-Valery-sur-Somme. C'est avec plaisir que nous nous y retrouverons pour un moment de convivialité autour des chalets illuminés, de la patinoire, et au son des plus beaux airs de Noël.

Daniel CHAREYRON
Maire de Saint-Valery-sur-Somme

BUDGET PARTICIPATIF

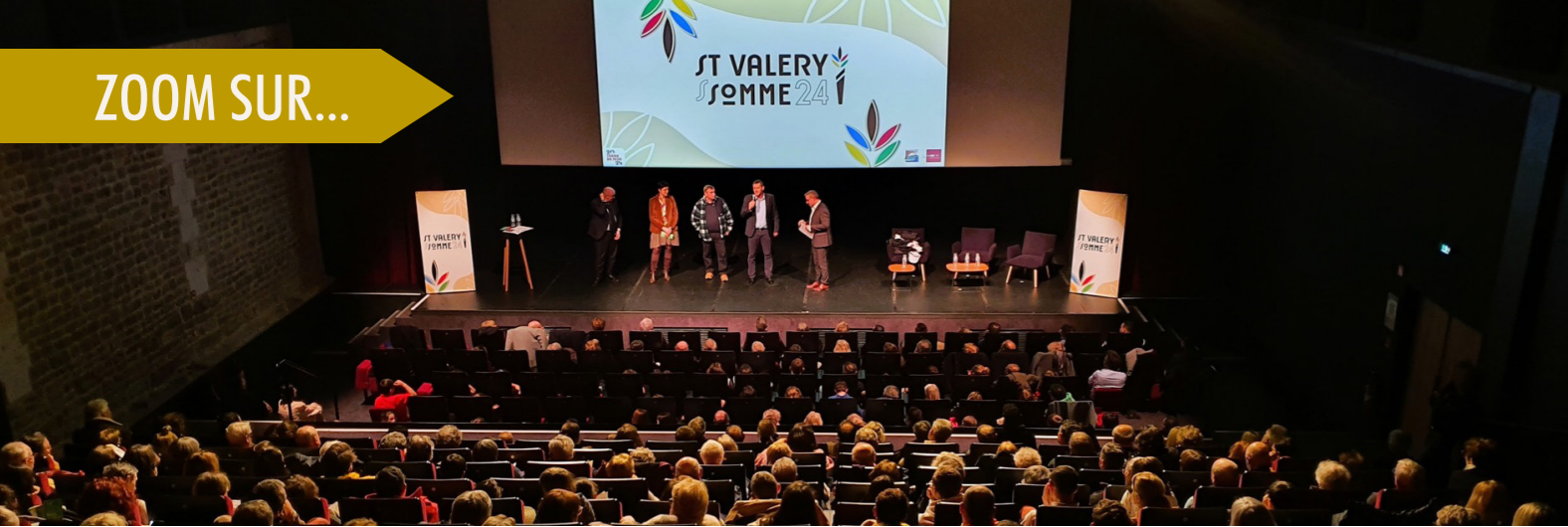
**Une idée pour Saint-Valery ?
Proposez-la avant le 27 janvier !**

Le budget participatif est lancé ! Vous avez une idée pour améliorer notre commune ? Déposez votre projet jusqu'au 27 janvier en mairie ou en ligne sur saint-valery-sur-somme.fr/budgetparticipatif-2024

Petits ou grands, tous les projets seront étudiés pour répondre aux besoins des Valericains et renforcer le dynamisme local, dans la limite de l'enveloppe fixée à 20 000€.

Saisissez cette opportunité de participer activement à la vie de Saint-Valery-sur-Somme et de voir vos idées se concrétiser !





► « La Soirée des Trophées Valericains » : un nouvel élan pour célébrer vos réussites

La Ville de Saint-Valery-sur-Somme est heureuse d'annoncer le lancement d'un nouveau rendez-vous annuel : **la Soirée des Trophées Valericains**, qui se tiendra pour la première fois le **vendredi 28 février 2025**, à l'Entrepôt des Sels. Ce nouvel événement s'inscrit dans la lignée de l'ancienne soirée des Trophées Sportifs, qui récompensait autrefois les athlètes et bénévoles des associations sportives valericaines.

Avec les Trophées Valericains, la municipalité souhaite aller encore plus loin en ouvrant ces récompenses à l'ensemble des initiatives, réussites et engagements qui bénéficient à notre commune. Bénévoles, artistes, sportifs, écoliers et collégiens, entrepreneurs, associations ou citoyens... tous pourront être mis à l'honneur lors de cette cérémonie.

Un événement qui se veut fédérateur

Pourquoi une telle initiative ? Tout simplement parce que Saint-Valery regorge de talents et de belles actions qui méritent d'être valorisés. Récompenser ces réussites, c'est encourager les efforts individuels et collectifs qui contribuent au dynamisme et au rayonnement de notre ville. Nous souhaitons aussi proposer un moment festif et convivial au cours duquel les Valericains puissent se réunir pour célébrer les réussites locales.

Comment ça marche ?

Pour garantir une sélection juste et représentative, la sélection des nominés se déroule en plusieurs étapes. Tout au long de l'année, les équipes municipales repèrent les initiatives remarquables ayant un impact positif sur notre commune. Mais parce que l'on ne peut avoir connaissance de toutes les belles initiatives et réussites, nous lancerons en fin d'année un appel à candidature : que vous souhaitiez proposer quelqu'un ou vous proposer vous-même, chacun peut prétendre à un trophée.

Par exemple :

- > une bénévole de longue date, ou une association ayant organisé un événement fédérateur
- > un collectif qui a restauré un élément du patrimoine local ou un artiste valericain dont l'œuvre a contribué au rayonnement de Saint-Valery

- > un commerçant ayant introduit des initiatives écologiques dans son activité, ou une entreprise qui soutient activement des actions sociales
- > un jeune ayant porté un projet innovant ou un groupe d'élèves ayant mené une action remarquable en faveur de l'environnement
- > un voisin qui s'implique pour entretenir un espace public ou créer du lien dans le quartier

Chaque secteur d'activité, qu'il s'agisse de sport, de culture, de solidarité, d'innovation... peut ainsi trouver sa place parmi les distinctions, qu'elles récompensent une réalisation individuelle ou un effort collectif.

Les candidatures sont ensuite analysées en fonction de critères tels que l'impact positif sur la commune, le caractère exceptionnel de la réussite, la durée de la mobilisation ou encore le soutien reçu par plusieurs tiers. Les nommés sélectionnés seront contactés par les services municipaux pour préparer leur participation à la soirée de février.

Un prix spécial pour la « Personnalité valericaine de l'année »

La Soirée des Trophées Valericains vous permettra aussi de participer activement à la reconnaissance des acteurs locaux : l'élection de la Personnalité valericaine de l'année. Contrairement aux autres trophées de la soirée qui mettront en lumière des réalisations spécifiques, ce titre spécial distingue une personne ou un collectif dont l'engagement global mérite d'être salué. Au cours de la soirée, chaque spectateur pourra exprimer son choix parmi les candidats à ce titre spécial et contribuer ainsi à valoriser celles et ceux qui, par leur dévouement, renforcent le lien social et le dynamisme de Saint-Valery-sur-Somme.

> Participez dès maintenant !



Vous connaissez une personne ou un collectif qui mérite d'être récompensé ? Vous pensez avoir mené une action positive pour notre ville ? N'hésitez pas à proposer une candidature !

Pour ce faire, rendez-vous dès maintenant sur le site internet de la Ville ou **déposez votre candidature en mairie avant le 15 janvier 2025**. Ensemble, célébrons les talents et les initiatives qui font briller Saint-Valery-sur-Somme !

RETOUR EN IMAGES

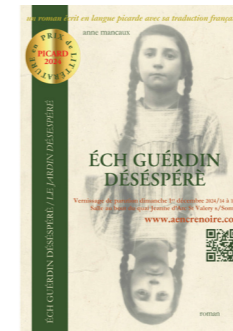
Cérémonie du 11 novembre

Un hommage solennel rendu aux héros de la Liberté, en présence des portes-drapeaux, des Sapeurs-Pompiers, de l'UNC, des écoles et de nombreux Valericains. Une cérémonie importante, unissant toutes les générations dans le souvenir.



► Anne Mancaux dévoile son nouveau roman

Après un premier ouvrage de 365 haïkus rédigés en picard, l'écrivaine valericaine publie une nouvelle déclaration d'amour à sa langue natale. *Éch' guérdin désespéré / Le jardin désespéré*. Ce roman atypique, couronné du Prix 2024 de Littérature en Picard, célèbre la Picardie, sa culture et ses paysages de Picardie, tout en plongeant le lecteur dans une histoire humaine universelle.



Un roman bilingue et singulier

Écrit en picard, langue d'attaché de l'auteure, et traduit en français, le roman prend la forme d'un « livre-miroir ». Avec une mise en page originale, il permet une lecture en deux langues. La musicalité du picard et son lien intime avec les paysages locaux prennent ici tout leur sens, révélant la richesse d'une langue encore bien vivante.

Le récit conte la quête introspective d'une femme, veuve troublée par sa liberté nouvelle, qui retourne sur les traces de son enfance. Entre les souvenirs des générations passées et les échos des grandes guerres qui ont marqué sa famille, elle chemine jusqu'à un jardin mythique, lieu de résilience et de renaissance. Divisé en seize « chapitres-bosquets » et huit inter-chapitres, le roman déploie une structure poétique où chaque chapitre est associé à une couleur, reflétant l'atmosphère des événements qu'il abrite.

Un roman salué

Rare dans la littérature picarde, ce roman a conquis le jury de l'Agence Régionale de la Langue Picarde, qui lui a décerné son prestigieux prix. Avec *Éch' guérdin désespéré*, Anne Mancaux offre une œuvre à la fois poétique, universelle et profondément ancrée dans son territoire natal.

Éch' guérdin désespéré sera disponible à partir du 1er décembre 2024, date à laquelle Anne Mancaux vous convie à son **vernissage de publication** qui aura lieu à la base de sport-nature, quai Jeanne D'Arc, de 14h à 18h.

Format 11,5 x 21,7 cm / broché / 396 pages / 23 €

► Gagnez en autonomie avec les ateliers numériques

La Ville de Saint-Valery-sur-Somme, en partenariat avec l'organisme Esprit Ouvert fondé par le Crédit Agricole Brie Picardie, vous invite à partir à la découverte du monde numérique. Dès le début de l'année prochaine, des ateliers gratuits seront proposés pour vous initier ou vous perfectionner dans l'usage de l'ordinateur, des logiciels de bureautique et de la navigation sur le web.



Rencontrons-nous !
Venez découvrir nos ateliers numériques



Jeu 12 décembre 2024 à 18h00
à "L'Entrepôt des Sels", quai Lejolle - Saint-Valery-sur-Somme



Ces sessions adaptées à tous les niveaux vous permettront de :

- ✓ Découvrir l'ordinateur et Internet pour les débutants
- ✓ Maîtriser les outils bureautiques pour vos projets personnels ou professionnels
- ✓ Adopter les bons réflexes pour naviguer en toute sécurité sur le web

Pour en savoir plus sur le programme et rencontrer les formateurs, ne manquez pas la réunion d'information organisée le **mardi 12 décembre à 18h** à l'Entrepôt des Sels. L'entrée est libre.

► La laverie de la baie est moderne et connectée !

Bonne nouvelle pour les Valericains et nos visiteurs : une laverie a ouvert ses portes au **13 quai du Romerel**. Avec une belle amplitude (accessible 7 jours sur 7, de 6h à 22h) ce nouveau service pratique répond aux besoins des habitants comme des visiteurs, avec des équipements modernes et performants. Grâce à une interface connectée, les usagers peuvent suivre en temps réel l'occupation des machines, évitant ainsi les déplacements inutiles. Un programme fidélité vient également récompenser les clients réguliers, une belle façon d'allier confort et économies. Nous félicitons Justine Fallet, entrepreneuse dynamique et déjà bien ancrée dans la vie locale avec son agence de communication et sa conciergerie !



Champions pour le Pays de Somme

L'Entrepôt des Sels a accueilli, le 8 novembre, la grande finale ouest du jeu-spectacle « Champions pour le Pays de Somme ». Cette compétition, portée par l'association du même nom en partenariat avec le Conseil départemental et le ministère de l'Éducation nationale, a réuni 61 élèves issus de 16 écoles. Après une série de questions sur l'histoire, la géographie, la gastronomie et le patrimoine picard, c'est l'équipe de Lanchères qui a remporté le trophée. Un moment riche en savoirs et en esprit d'équipe, avant la grande finale des adultes prévue à Oisemont le 1er décembre.

Remise des prix des Maisons Fleuries

Les participants au dernier concours des Maisons Fleuries étaient conviés ce vendredi 15 novembre pour recevoir leurs récompenses. Bons d'achat à faire valoir chez notre partenaire Bricomarché, un mélange de graines fleuries et un hôtel à insectes : de quoi enrichir ses plantations et poursuivre l'embellissement de la ville tout en soutenant le maintien de la biodiversité. Encore merci à eux pour leur engagement !



De nouvelles tenues pour La Clique

La municipalité a eu le plaisir de remettre à la batterie-fanfare des Sapeurs-Pompiers de Saint-Valery-sur-Somme le 9 novembre dernier. Un moment important pour ces femmes et ces hommes qui accompagnent de leur présence chaque cérémonie commémorative, tout au long de l'année. Une acquisition cofinancée par la commune et le Département.



VOTRE AGENDA

LE CINÉMA

📍 à l'Entrepôt des Sels

Tarif unique : 3€. Pas de réservations, billetterie sur place. Ouverture des portes 30 minutes avant le début de la séance.

« Les Trois Mousquetaires : Milady » (romance)

🕒 jeudi 05 décembre à 20h30 / durée : 2h

« Migration » (animation, dès 6 ans)

🕒 mardi 11 décembre à 14h / durée : 1h22

« Wish - Asha et la bonne étoile » (animation, dès 6 ans)

🕒 lundi 23 décembre à 14h / durée : 1h42

« Mickey, la magie de Noël » (animation, dès 3 ans)

🕒 vendredi 27 décembre à 14h / durée : 1h05

« Wonka » (fantastique, familial)

🕒 lundi 30 décembre à 14h / durée : 1h57

EXPOSITION

« Nuancier de la poudre et des vagues » de Pierre Mabilbe dans le cadre de l'opération Le FRAC Picardie s'installe en baie de Somme !

🕒 jusqu'en janvier 2025

📍 au Lieu Noir, place des pilotes



DIRECTEUR DE PUBLICATION : Daniel CHAREYRON

CONCEPTION : Service Communication

IMPRESSION : MCD Communication - 2 000 exemplaires

PHOTOS : Mairie de Saint-Valery-sur-Somme

CONTACT : 19 place Saint-Martin, 80230 Saint-Valery-sur-Somme

TÉL : 03 22 60 39 20 | MAIL : mairie@saint-valery-sur-somme.fr

🌐 saint-valery-sur-somme.fr

📘 @SaintValerysurSomme

📷 saint_valery_sur_somme

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

🕒 jeudi 5 décembre

Rassemblement à 19h place St Martin, puis dépôt de gerbes au monument aux Morts et recueillement.

CABARET

« D.I.S.C.O. » par Les Petites Folies

🕒 vendredi 13 décembre à 20h30

📍 à l'Entrepôt des Sels



« DISCO » n'est pas qu'un simple spectacle, c'est un véritable plongeon dans l'univers électrisant des années 70 et 80 qui vous attend ! Le public aura l'occasion de redécouvrir les rythmes endiablés et les mélodies inoubliables qui ont marqué cette époque dorée de la musique. Des icônes comme BONEY M, ABBA, Claude François, Earth, Wind & Fire, Michael Jackson, ou encore Donna Summer seront à l'honneur.

Tout public. Tarif plein : 15 euros. Tarif réduit (-18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi) : 9 euros Paiement sur place le jour de la représentation en chèques ou en espèces (pas de CB).

COMPLET

CONFÉRENCE

« Les gens de trait à la fin du Moyen-Âge : arbalétriers et archers en Europe occidentale » par Florent Décamps, proposé par la Société d'Archéologie et d'Histoire

🕒 samedi 30 novembre à 15h

📍 à l'Entrepôt des Sels



La conférence explore le rôle des gens de trait au Moyen Âge, ces combattants équipés d'armes à projectiles, distincts des chevaliers par leur équipement plus léger et leur statut social. Recrutés localement ou parmi des mercenaires, ils gagnèrent en importance à la fin de cette période. Souvent sous-estimés, ils se démarquaient par leur polyvalence, intervenant dans des batailles, des sièges, et des opérations terrestres ou navales. Entrée libre



LE MARCHÉ DE NOËL
DE SAINT-VALÉRY-SUR-SOMME

DU 30 NOVEMBRE AU 8 DÉCEMBRE 2024
PLACE DES PILOTES

La magie de Noël, c'est avant tout une histoire d'ambiance. Quelques jours par an, la maison se pare de ses habits de fêtes, du sapin aux décorations de saison. Certains osent tout ce qui brille, quand d'autres préfèrent une atmosphère plus rustique et chaleureuse. De la maison au jardin, les couleurs de Noël investissent notre ville. Comme chaque année, nous vous proposons de décorer votre sapin de quartier et de participer au concours « J'aime Noël, je décore ma maison ». Ce concours est ouvert à tous, **sur simple inscription grâce à ce bulletin à découper et à déposer en mairie avant le 10 décembre**, avec deux catégories au choix : maison décorée ou maison illuminée.

*J'aime Noël,
je décore ma maison !*

Concours réservé aux particuliers.

Le jury passera le jeudi 19 décembre à partir de 14h pour contempler vos décorations et à partir de 17h pour les maisons illuminées.

Pour tout renseignement complémentaire, le service culturel est à votre écoute au 03 22 60 39 29.

Madame / Monsieur : _____

Adresse : _____

Adresse mail : _____

Téléphone : _____

Vous devez vous inscrire dans l'une des catégories suivantes :

- catégorie décorations (sans guirlande lumineuse ou accessoire lumineux)
- catégorie maison illuminée